

ARRONDISSEMENT **AR Prefecture** **DE LA COMMUNE DE LAVARDAC**  
047 214701435 - 20260519-DEL43\_2026-DE  
Reçu le 26/05/2026 Séance du 19 Mai 2026

**VILLE**

**De  
LAVARDAC**

Nombre de membres :  
Afférents au  
Conseil municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Excusés : 3

Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de Lavardac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Ludovic BIASOTTO, Maire**, à la suite de la convocation du 12 mai 2026.

**Présents** : Mmes et M. BIASOTTO Ludovic, Maire, FOUYSSAC Gilles, MONCEAU Nathalie, CRUSSIÈRE Sebastien, SALIS Isabelle, DEMESTE Hélène, adjoints au Maire, Mmes et M. GAIOTTI Emmanuel, PRUVOST Christelle, AZARFANE Sabah, VINZENT Laurie, PASELLO Damien, FREZIER Jean-Luc, BARBARA Mathys, HERREGODS Stéphane, ROBICHON Sylvie, BRUGGER Éric, conseillers municipaux.

**Absente excusée** : BOUSQUET Corinne, conseillère municipale.

**Absents non excusés** : AIROLA Anne-Sophie, LAMSSIRINE Samir, conseillers municipaux.

**Procuration** : BOUSQUET Corinne a donné procuration à Christelle PRUVOST.

Mme SALIS Isabelle est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et prend place au bureau. L'avis de convocation a été affiché conformément à la Loi.

*Le compte rendu de la séance du 19 mai 2026 comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, sera affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.*

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle – événement estival « la clé des Champs »**

M. le Maire expose au conseil municipal que le syndicat des jeunes agriculteurs de Lot-et-Garonne a prévu d'organiser un événement estival traditionnel « la clé des champs », accompagné de démonstrations de moisson batt cross.

Cette manifestation se tiendra sur deux soirées les vendredi 31 juillet et samedi 01er août 2026, à Lavardac. Elle permet d'animer le milieu rural tout en valorisant le monde agricole auprès du grand public. Au-delà de son aspect festif et convivial, cet événement organisé en plein champ, a pour vocation de créer du lien entre agriculteurs et citoyens. Il s'agit d'un moment d'échanges, de découverte et de dialogue autour des réalités agricoles, dans une ambiance accessible et familiale.

Par courrier en date du 21 avril, le syndicat des JA47 a sollicité auprès de la commune une aide financière afin de participer à son organisation, qui engendre des coûts importants liés à l'aménagement du site, à la logistique et à la sécurité.

A cette occasion, M. le Maire propose l'attribution d'une aide financière et le prêt de matériel pour le soutien du syndicat à l'organisation de cette manifestation valorisant l'agriculture et le milieu rural pour une campagne animée.

L'avis du conseil municipal est sollicité.

Après délibération, le conseil municipal, considérant l'exposé de M. le Maire, décide, à l'unanimité :

- **D'attribuer** une aide financière exceptionnelle de **500 €** au syndicat des Jeunes Agriculteurs de Lot et Garonne dans le cadre de la manifestation « la clé des champs » qu'elle organise le 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 2026
- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,



**Ludovic BIASOTTO.**